

Liberté Égalité Fraternité

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°1
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique exerçant en circonscription
		Circonscription de Marseille Aygalades
	PLACE DU POSTE	La circonscription s'étend sur une partie du 15ème arrondissement de Marseille
		(écoles REP+) et sur la commune de Septèmes-les-Vallons (hors EP + 1 groupe scolaire en REP). Les locaux de la circonscription sont situés 1 rue Maurice Korsec,
		13001 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES		Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du
	CADRE GENERAL	premier degré
	MISSIONS	 Accompagnement pédagogique des enseignants du premier degré. Contribution à la formation initiale et continue des enseignants.
		 Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative. Suivi des enseignants en début de carrière (T1, T2, T3)
		Aide et conseils aux enseignants titulaires
		Mise en œuvre de la formation continue :
		Organisation et suivi des animations pédagogiques hors « constellations » Suivi des « constellations » en lien sues le plan français.
		 Suivi des « constellations » en lien avec le plan français Accompagnement des équipes pédagogiques en fonction des besoins et
		des demandes
	FONCTIONS	 Suivi des résultats aux évaluations nationales et productions d'outils d'appropriation par les équipes pédagogiques.
		Accompagnement des équipes pédagogiques à la gestion de
		l'hétérogénéité Participation aux instances des réseaux, éducation prioritaire et
		académiques
		Suivi des projets spécifiques et des dispositifs
		 Savoir se positionner auprès des équipes enseignantes de façon loyale vis-à-vis des politiques ministérielles et du pilotage pédagogique de l'IEN
	COMPETENCES	 Proposer des réponses contextualisées et réalisables en cycle 1, 2, 3 et
	JOINI ETERIOLO	en lien avec les fonctions énoncées plus haut
		Posséder une aptitude au travail en équipe
	DDE DEOLUG	Maîtriser quelques outils d'ingénierie de formation.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	CAFIPEMF
	-	Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de
	NOMINATION	la circonscription.
	DECIMIE	L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction. Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon.
	REGIME HORAIRE	Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie courriel IEN Marseille Aygalades : ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr) avant le 14/03/2021.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission de recrutement.
	CONTACT	Corinne Angelats Bléry - IEN Marseille Aygalades : ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr